



**GUIDE UTILISATEUR
TRANSMETTEUR DE BOUCLES SPHINX
TdB
&
DIFFUSEUR D'ALARMES SPHINX DVA**



MADE

S.A. au capital de 270 130 €

167, Impasse de la garrigue

F 83210 LA FARLEDE

Tél. : +33 (0) 494 083 198 - Fax : +33 (0) 494 082 879

E-mail : contact@made-sa.com - Web : www.made-sa.com



RÉPERTOIRE DES MODIFICATIONS

Rév.	Objet des modifications	Date et Auteur
1.00	Création du document	01/09/2010 L. ZOMERO
1.01	Gestion des interfaces GSM et Ethernet	25/10/2010 L. ZOMERO
1.02	Gestion d'une interface principale et d'une interface secours	11/01/2011 L. ZOMERO
1.03	Ajout de la fonction diffuseur d'alarmes	18/07/2011 L. ZOMERO
1.04	Evolutions, suite au changement de carte CPU et à l'ajout du module TT	14/05/2012 L. ZOMERO
1.05	Ajout du pilotage des TC de l'émetteur à partir du récepteur	09/04/2013 L. ZOMERO

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS DE SECURITE	6
1.1. Consignes de sécurité	6
1.2. Utilisation des consignes de sécurité	6
1.3. Etiquettes de mise en garde	6
2. SPHINX TDB	6
2.1. Présentation	6
2.2. Fonctionnement	7
2.2.1. Généralités	7
2.2.2. Interfaces de communication	7
2.2.2.1. Interface RTC	7
2.2.2.2. Interface GSM	7
2.2.2.3. Interface Ethernet	8
2.2.3. Cycle d'appel	9
2.2.4. Emetteur	10
2.2.4.1. Boucles d'entrée	10
2.2.4.2. Boucle de validation	10
2.2.4.2.1. Validation de l'émetteur	10
2.2.4.2.2. Inhibition de l'émetteur	10
2.2.4.3. Boucle de test	10
2.2.4.4. Boucle de défaut	10
2.2.5. Récepteur	10
2.2.5.1. Boucles de sortie	10
2.2.5.2. Boucle de défaut	11
2.2.5.3. Modules 4 sorties	11
2.2.5.3.1. Principe	11
2.2.5.3.2. Configuration	12
2.2.5.3.3. Témoins lumineux	12
2.2.5.3.4. Contrôle du bus de communication	12
2.2.5.3.5. Changement d'adresse	12
2.2.5.4. Modules Tranche Télécom (TT)	13
2.2.5.4.1. Principe	13
2.2.5.4.2. Constitution	13
2.2.5.4.3. Témoins lumineux	13
2.2.5.4.4. Contrôle du bus de communication	13
2.2.5.4.5. Changement d'adresse	13
2.2.5.4.6. Configuration	13
2.3. Configuration	14
2.3.1. Généralités	14
2.3.2. Connexion	14
2.3.3. Page d'accueil	14
2.3.4. Paramètres généraux	14
2.3.4.1. Paramètres généraux d'un émetteur	15
2.3.4.1.1. Transmetteur	15
2.3.4.1.1.1. Type de transmetteur	15
2.3.4.1.1.2. Numéro du transmetteur	15
2.3.4.1.1.3. Temporisation anti-bavard	15
2.3.4.1.2. Modem RTC	15
2.3.4.1.2.1. Présence du modem RTC	15

2.3.4.1.3.	Modem GSM.....	15
2.3.4.1.3.1.	Présence du modem GSM.....	15
2.3.4.1.3.2.	Code PIN GSM.....	16
2.3.4.1.4.	Interface principale.....	16
2.3.4.1.4.1.	Type d'interface.....	16
2.3.4.1.4.2.	Numéro de téléphone ou adresse IP du récepteur.....	16
2.3.4.1.5.	Interface secours.....	16
2.3.4.1.5.1.	Gestion de l'interface secours.....	16
2.3.4.1.5.2.	Type d'interface.....	16
2.3.4.1.5.3.	Numéro de téléphone ou adresse IP du récepteur.....	16
2.3.4.1.6.	Gestion des cycles.....	16
2.3.4.1.6.1.	Délai d'attente de connexion.....	16
2.3.4.1.6.2.	Attente avant la deuxième tentative.....	16
2.3.4.1.6.3.	Attente avant la troisième tentative.....	17
2.3.4.1.7.	Cycle répétitif.....	17
2.3.4.1.8.	Synchronisation.....	17
2.3.4.2.	Paramètres généraux d'un récepteur.....	17
2.3.4.2.1.	Transmetteur.....	18
2.3.4.2.1.1.	Type de transmetteur.....	18
2.3.4.2.1.2.	Numéro de transmetteur.....	18
2.3.4.2.1.3.	Temporisation anti bavard.....	18
2.3.4.2.2.	Modem RTC.....	18
2.3.4.2.2.1.	Présence du modem RTC.....	18
2.3.4.2.3.	Modem GSM.....	19
2.3.4.2.3.1.	Présence du modem GSM.....	19
2.3.4.2.3.2.	Code PIN GSM.....	19
2.3.4.2.4.	Gestion des cycles.....	19
2.3.4.2.4.1.	Temporisation de surveillance en mode normal.....	19
2.3.4.2.4.2.	Temporisation de surveillance en mode téléalarme.....	19
2.3.4.2.5.	Configuration du Module Tranche Télécom.....	19
2.3.4.2.5.1.	Configuration des boucles d'entrées.....	19
2.3.4.2.5.2.	Configuration des boucles de sorties.....	19
2.3.4.2.6.	Liste des émetteurs concentrés.....	20
2.3.4.2.7.	Synchronisation.....	20
2.3.4.2.8.	Accéder à la configuration d'un émetteur.....	20
2.3.4.2.9.	Afficher la configuration du dernier émetteur configuré.....	21
2.3.4.2.10.	Etablir une connexion permanente avec un émetteur.....	21
2.3.5.	Paramètres des boucles.....	22
2.3.5.1.	Paramètres des boucles d'un émetteur.....	22
2.3.5.2.	Paramètres des boucles d'un récepteur.....	22
2.3.6.	Etat des boucles.....	23
2.3.7.	Journal de bord.....	24
2.3.7.1.	Principe.....	24
2.3.7.2.	Profondeur.....	24
2.3.8.	Administration.....	25
2.3.8.1.	Changer les identifiants d'accès.....	25
2.3.8.2.	Mise à jour du firmware.....	25
2.3.8.2.1.	Etapas de la mise à jour.....	25
2.3.8.3.	Version du firmware.....	25
2.3.8.4.	Changement de l'adresse IP.....	25
2.3.8.5.	Niveau de réception GSM.....	26
2.3.8.1.	Sauvegarder le fichier de configuration.....	26
2.3.8.1.	Envoyer un fichier de configuration.....	26
2.3.9.	Messages d'erreur.....	26
2.3.9.1.	Erreur format.....	26
2.3.9.2.	Erreur lors de lecture de l'état des boucles.....	26
2.3.9.3.	Erreur sur les identifiants.....	26
2.4.	Installation.....	27

2.4.1.	Raccordement	27
2.4.1.1.	Mise à la terre	28
2.4.1.2.	Raccordement du réseau	28
2.4.1.3.	Raccordement de l'antenne GSM	28
2.4.1.4.	Raccordement des modules 4 sorties	28
2.4.1.4.1.	Bus de communication	28
2.4.1.4.2.	Alimentation	29
2.4.1.4.3.	Boucles.....	29
2.4.1.5.	Raccordement du module TT.....	30
2.4.2.	Voyants lumineux.....	30
2.4.2.1.	Présente de l'alimentation.....	30
2.4.2.2.	Défaut système	30
2.4.2.3.	Etat du modem RTC	30
2.4.2.4.	Etat du modem GSM.....	30
2.4.2.5.	Type de transmetteur	31
2.4.3.	Intégration en baie	31
2.4.3.1.	Mise en place de la carte SIM	31
3.	SPHINX DVA	32
3.1.	Présentation.....	32
3.2.	Fonctionnement.....	32
3.2.1.	Généralités	32
3.2.2.	Annuaire des agents.....	32
3.2.3.	Interfaces de communication.....	32
3.2.4.	Diffusion	33
3.2.4.1.	Numérotation et message de présentation.....	33
3.2.4.2.	Diffusion des alarmes.....	33
3.2.4.3.	Code de d'acquit	33
3.2.5.	Interrogation	33
3.2.5.1.	Consultation des alarmes.....	33
3.2.5.2.	Pilotage des boucles de sortie.....	33
3.2.5.3.	Message d'aide	33
3.2.6.	Personnalisation des messages.....	33
4.	ISOLATION DIELECTRIQUE.....	35
5.	ENTRETIEN.....	35
6.	RECYCLAGE.....	35
7.	GARANTIE.....	35
7.1.	Limitations	35
7.2.	Limitation de recours	35
8.	COPYRIGHT	36
9.	ANNEXE.....	37
9.1.	Déclaration de conformité CE.....	37

1. INFORMATIONS DE SECURITE

1.1. Consignes de sécurité

Merci de lire soigneusement ce manuel avant de débiller, de configurer ou d'utiliser cet équipement. Faire attention à toutes les déclarations de danger et de mises en garde. Le non-respect des consignes pourrait entraîner des blessures graves pour l'opérateur ou endommager l'équipement. Pour garantir que la protection de cet équipement est appropriée, ne pas l'utiliser ou l'installer autrement que dans les conditions indiquées dans ce manuel.

1.2. Utilisation des consignes de sécurité

DANGER : Indique une situation éminemment ou potentiellement dangereuse qui, si elle n'était pas évitée, entraînerait des blessures graves ou mortelles.

ATTENTION : Indique une situation potentiellement dangereuse qui pourrait entraîner des blessures superficielles ou modérées.

Remarque : Informations qui méritent d'être soulignées.

1.3. Etiquettes de mise en garde

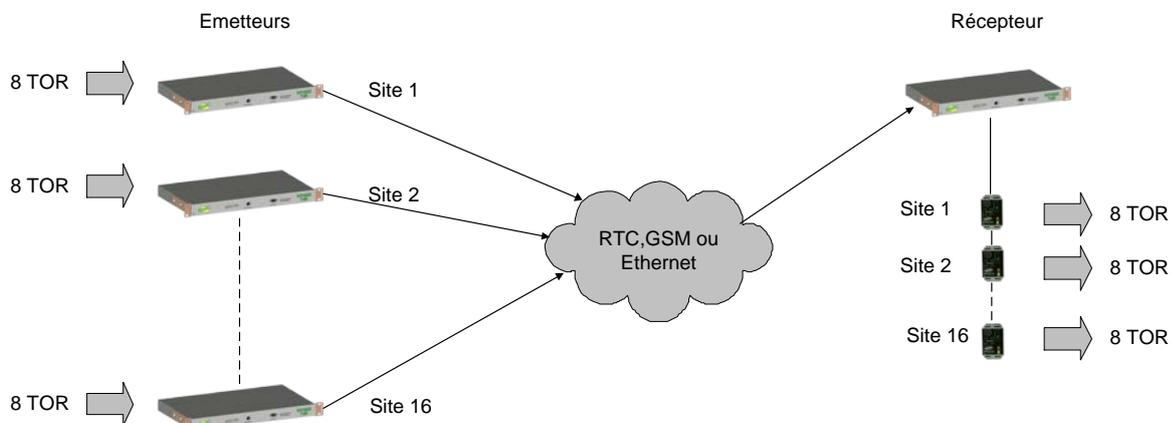
Lire toutes les étiquettes et libellés apposés sur l'instrument. Des blessures corporelles ou l'endommagement de l'instrument pourraient survenir si leurs consignes ne sont pas respectées.

	Symbole faisant référence au manuel d'instructions sur le fonctionnement et/ou aux consignes de sécurité.
	Classe I - mise à la terre obligatoire
IP 21	Degré de protection - Standard IP
IK 07	Degré de protection - Standard IK

2. SPHINX TDB

2.1. Présentation

Le système de transmission de boucles **Sphinx TdB** permet de déporter jusqu'à 128 boucles sèches en utilisant le réseau commuté, le réseau GSM ou un réseau Ethernet :



2.2. Fonctionnement

2.2.1. Généralités

Le système est constitué d'un récepteur et de un ou plusieurs émetteur(s). L'acquisition des alarmes est réalisée par les émetteurs et l'information est transmise en temps réel au récepteur, qui restitue l'état des boucles sous forme de contacts secs.

La boucle 1 des émetteurs est dédiée à la mise en service du transmetteur (boucle d'activation).

Une interface web permet d'administrer les équipements: type de transmetteur, réseau de communication utilisé, numéros de téléphone ou adresse IP, caractéristique des entrées, temporisation d'acquisition des boucles, journal de bord, visualisation de l'état des boucles, etc...

Un test de la liaison peut être déclenché à la demande en fermant une boucle dédiée à cette fonction, sur l'émetteur (boucle de test). Une boucle de défaut est activée en cas d'échec de transmission.

Le logiciel embarqué est identique dans les deux types équipements, une case à option sur une page de configuration permet de choisir le mode de fonctionnement (voir « [Configuration](#) »).

2.2.2. Interfaces de communication

Le SPHINX-TdB peut intégrer trois interfaces de communication :

- Interface téléphonique pour réseau commuté (RTC) en option
- Interface GSM data en option
- Interface Ethernet de base

2.2.2.1. Interface RTC

Cette interface permet d'établir des communications via le réseau téléphonique commuté pour l'échange de données. La vitesse de communication est réglée à 9600 Bauds à l'aide d'une modulation V32bis.

Le raccordement au réseau téléphonique est réalisé via la prise RJ11 en face arrière repéré (« RTC data »).

2.2.2.2. Interface GSM

Cette interface permet d'établir des communications via le réseau téléphonique GSM pour l'échange de données. La vitesse de communication des imposée à 9600 Bauds.

Les principales caractéristiques de ce modem sont les suivantes :

- Modem Bi-bande 900/1800 MHz
- Puissance : Class 4 (2W à 900 MHz) et Class 1 (1W à 1800 MHz)
- Température de fonctionnement : -20°C à +55°C.

Une antenne à gain est livrée avec cette option :



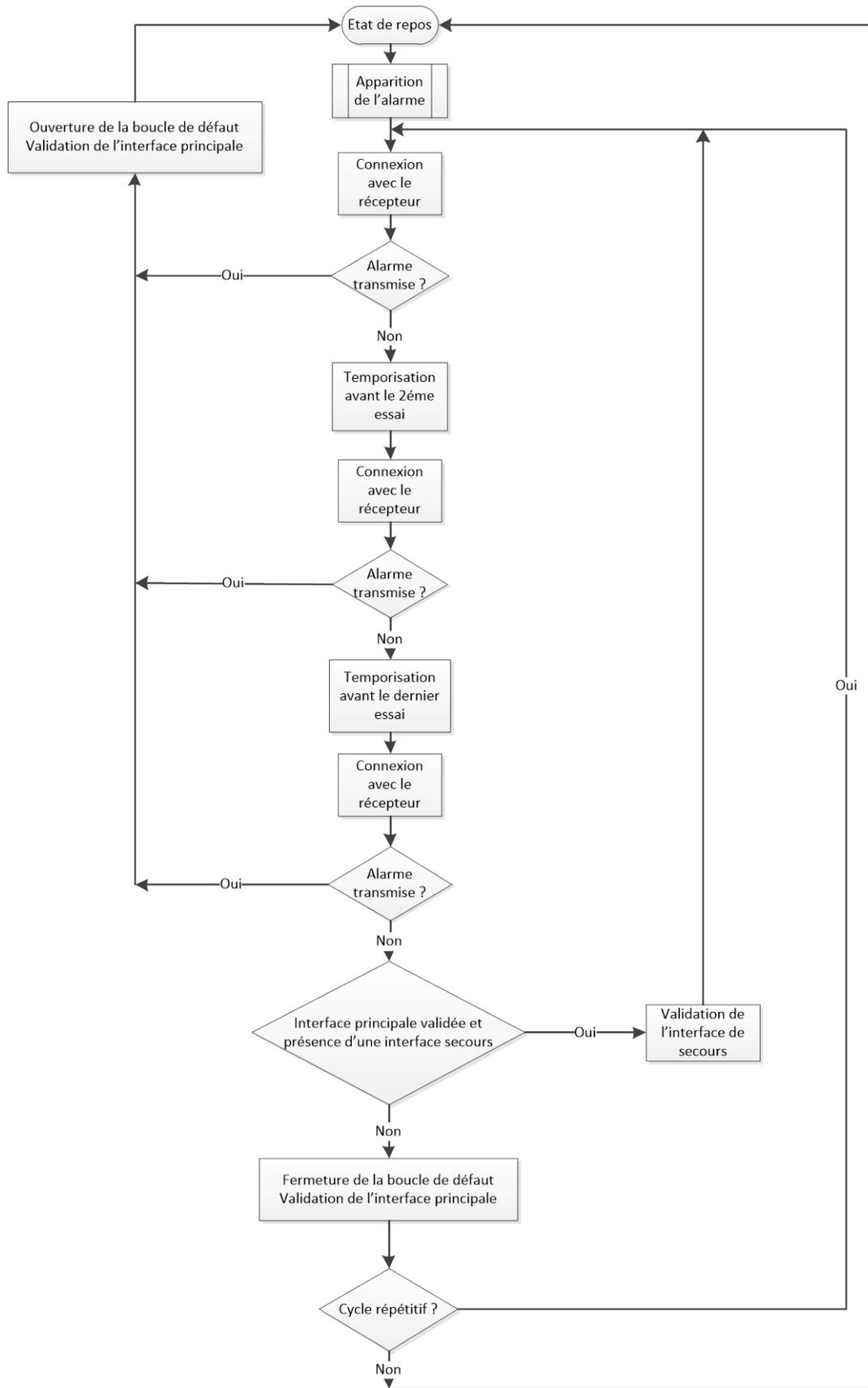
- Fixation : sur équerre (fournie).
- Fréquence : tri-bande.
- Impédance : 50 Ohms
- Gain : 2.5 dBi à 5 dBi.
- Câble : RG 58 de 10 m.

Remarque : Pour utiliser cette interface, il est impératif d'insérer une carte SIM comportant un abonnement « data » et non un abonnement « voix ».

2.2.2.3. Interface Ethernet

Cette interface, de base dans le SPHINX-TdB permet d'établir des communications via un réseau informatique Ethernet. Le protocole utilisé est le TCP.

2.2.3. Cycle d'appel



Principe du cycle d'appel d'un émetteur

Lorsqu'une ou plusieurs boucle(s) d'un émetteur change d'état un cycle d'appel vers le récepteur est déclenché. L'émetteur effectue jusqu'à 3 tentatives de connexion avec le récepteur (en cas d'échec). Si une des trois connexions aboutit, l'émetteur envoie l'état de ses boucles. Le récepteur doit renvoyer un acquit vers l'émetteur. En cas d'échec de communication (impossibilité d'établir la connexion ou absence d'acquit) une temporisation est déclenchée avant une nouvelle tentative (voir « [Attente avant la deuxième tentative](#) »)

En cas d'échec lors de cette deuxième tentative, une autre temporisation est déclenchée avant une dernière tentative (voir « [Attente avant la troisième tentative](#) »).

En cas d'échec lors de cette troisième tentative et si une interface secours est déclarée, le même cycle est répété en utilisant cette interface.

Il est possible de configurer l'émetteur en mode « cycle répétitif ». Ce mode permet de dérouler le cycle d'appel jusqu'à ce que l'alarme soit transmise.

Lorsqu'une boucle change d'état en cours de cycle, l'information est mémorisée et transmise dans le cycle en cours.

2.2.4. Emetteur

2.2.4.1. Boucles d'entrée

Les boucles d'entrée sont au nombre de 8. Ce sont des TéléSignalisations Simples (TSS).

Les entrées sont isolées par opto-coupleurs et sont alimentées en 48V par l'émetteur en utilisant le 48V fourni par l'alimentation.

Une temporisation d'acquisition permet de filtrer les « rebonds ». Cette temporisation est programmable indépendamment pour chaque boucle.

2.2.4.2. Boucle de validation

La première boucle est dédiée à la fonction de validation de l'émetteur.

2.2.4.2.1. Validation de l'émetteur

Pour valider le fonctionnement de l'émetteur, la boucle de validation doit être fermée. Dans ce mode les changements d'état des boucles 2 à 8 seront pris en compte et transmis au récepteur.

2.2.4.2.2. Inhibition de l'émetteur

Pour ne pas tenir compte des changements d'état des boucles 2 à 8, la boucle de validation doit être ouverte. Dans ce mode, la boucle de test reste fonctionnel et l'émetteur continue à réaliser l'acquisition des boucles : la page de visualisation des boucles d'entrée est mise à jour. Aucun appel vers le récepteur n'est réalisé en cas de changement d'une des boucles 2 à 8.

2.2.4.3. Boucle de test

Une boucle est dédiée à la fonction de test. Cette fonction permet de déclencher un cycle d'appel vers le récepteur sans être obligé de changer l'état d'une des boucles 2 à 8. Ce test est utile pour valider la liaison entre l'émetteur et le récepteur : en cas d'échec de transmission, la boucle de défaut est activée (fermée).

2.2.4.4. Boucle de défaut

Cette boucle (active à la fermeture) permet d'activer un système externe en cas d'anomalie de fonctionnement du transmetteur :

- Echec de transmission suite à un changement d'état d'une ou plusieurs boucles.
- Echec de transmission suite à une demande de test.
- Equipement hors tension.
- Equipement en cours de démarrage.

2.2.5. Récepteur

2.2.5.1. Boucles de sortie

Les boucles de sortie sont au nombre de 8. Ce sont des TéléCommandes Simples (TCS). Elles sont matérialisées par des contacts secs.

Elles peuvent fonctionner en « TOR » (tout ou rien) ou en « impulsion » cf « [Paramètres des boucles d'un récepteur](#) »

2.2.5.2. Boucle de défaut

Cette boucle (active à la fermeture) permet d'activer un système externe en cas d'anomalie de fonctionnement du transmetteur :

- Equipement hors tension.
- Equipement en cours de démarrage.

2.2.5.3. Modules 4 sorties

2.2.5.3.1. Principe

Ces modules permettent d'individualiser les alarmes reçues des émetteurs. Chaque module représente 4 alarmes. Pour reproduire les 8 boucles d'un émetteur, le récepteur utilise 2 modules :

- Un module pour les boucles 1 à 4
- Un module pour les boucles 5 à 8

Les boucles de sortie du module sont de type TOR.



Modules 4 sorties pour récepteur SPHINX TdB

Pour la déclaration des modules sur le récepteur, consulter le chapitre « [Liste des émetteurs concentrés](#) »

Pour l'installation des modules sur le bus d'extension du récepteur consulter le chapitre « [Raccordement des modules 4 sorties](#) »

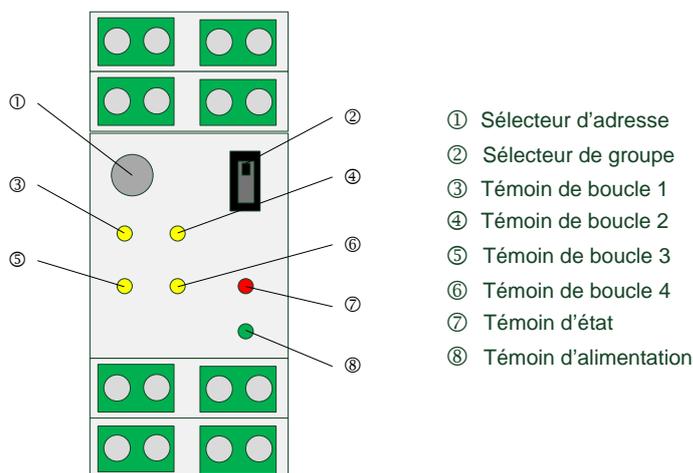


Illustration de la face avant d'un module 4 sorties

2.2.5.3.2. Configuration

A chaque émetteur concentré par le récepteur correspond 2 modules. Ces deux modules seront déclarés à la même adresse à l'aide du sélecteur d'adresse ①. Cette adresse sera identique au numéro de l'émetteur concerné (de 1 à 16).

Le premier module, représentant les boucles 1 à 4 doit être configuré avec le sélecteur de groupe ② sur la position « 1..4 ». Le deuxième module représentant les boucles 5 à 8 doit être configuré avec le sélecteur de groupe ② sur la position « 5..8 »

2.2.5.3.3. Témoins lumineux

- Les témoins de boucle ③ ④ ⑤ et ⑥
 Ces témoins sont le reflet de l'état des boucles 1 à 4 (ou 5 à 8) : allumés pour des boucles fermées et éteints pour des boucles ouvertes
- Le témoin d'état ⑦
 Ce témoin indique l'état du module. Plusieurs types de clignotements permettent de différencier cet état :

Cas	Clignotement	Signification
1	Lent : 100 ms toute les 3 secondes	Fonctionnement normal
2	Rapide : 100 ms toute les 300 ms	Anomalie
3	Rapide inversé : 300 ms toute les 100 ms	Prise en compte du changement d'adresse en cours

2.2.5.3.4. Contrôle du bus de communication

Le bus de communication est contrôlé périodiquement par le récepteur. En l'absence de contrôle pendant une durée de 40 secondes, le module passe en défaut (cas de clignotement 2).

2.2.5.3.5. Changement d'adresse

Lorsque l'adresse ou le groupe sont modifiés en cours de fonctionnement, le témoin d'état ⑦ passe dans le cas de clignotement 3. Cet état est maintenu pendant 5 secondes après la dernière modification puis le module attend une initialisation de la part du récepteur. Le témoin d'état passe alors dans le cas 2 jusqu'à initialisation puis passe dans le cas 1.

2.2.5.4. Modules Tranche Télécom (TT)

2.2.5.4.1. *Principe*

Ce module permet de réaliser l'acquisition des boucles locales des équipements télécom et de les regrouper afin d'activer des boucles par degré d'urgence.

2.2.5.4.2. *Constitution*

Le module TT possède :

- 32 boucles d'entrées
- 8 boucles de sortie
- Une entrée de bus (à relier au bus d'extension du SPHINX TdB)
- Une sortie de bus (pour le raccordement d'autres modules)
- Une alimentation 48V
- Deux voyants d'état en face avant

2.2.5.4.3. *Témoins lumineux*

Le nombre, la couleur et le principe des témoins lumineux sont les mêmes que pour le module 4S.

2.2.5.4.4. *Contrôle du bus de communication*

Le contrôle du bus de communication est le même que pour les modules 4S.

2.2.5.4.5. *Changement d'adresse*

Aucun changement d'adresse n'est accepté, cette option est en cours de développement.

L'adresse à affecter au module TT doit impérativement être l'adresse 1.

2.2.5.4.6. *Configuration*

Cf chapitre « [Configuration du Module Tranche Télécom](#) »

2.3. Configuration

2.3.1. Généralités

La configuration des équipements est réalisée à l'aide d'une connexion réseau via le connecteur RJ45 en face avant. Un serveur web embarqué présente tous les paramètres de configuration. L'accès à ces pages de configuration se fait à l'aide d'un navigateur web standard, en se connectant à l'adresse IP de l'équipement concerné. Le système a été validé sur Microsoft Internet explorer 8.

2.3.2. Connexion

La connexion avec l'équipement se fait suivant le protocole « http ». L'adresse IP est fixée en usine à la même valeur pour tous les transmetteurs: 192.168.1.1. Ces adresses doivent être changées lorsque plusieurs équipements doivent être reliés au même réseau.

L'ordinateur utilisé pour se connecter doit avoir une adresse IP permettant l'accès à cette adresse (ex: 192.168.1.2 avec un masque en 255.255.255.0)

Saisir l'adresse dans la barre d'adresse du navigateur :



L'accès aux pages de configuration est protégé par un système d'identification et mot de passe :



Les identifiants prédéfinis en usine sont :

- Nom d'utilisateur : « admin »
- Mot de passe : « made »

Ces identifiants par défaut peuvent être changés dans la page d'administration.

2.3.3. Page d'accueil

La page d'accueil du site web de configuration présente une barre de menu permettant d'accéder aux différentes pages de configuration.

Les modifications sont prises en compte après validation à l'aide du bouton en bas de page.

2.3.4. Paramètres généraux

La page de configuration des paramètres généraux est différente suivant le type d'interface (émetteur ou récepteur)

2.3.4.1. Paramètres généraux d'un émetteur

Le tableau présentant les paramètres de l'émetteur est le suivant :

Transmetteur	
Type de transmetteur	<input checked="" type="radio"/> Emetteur <input type="radio"/> Récepteur <input type="radio"/> Diffuseur
Numéro du transmetteur	1
Temporisation anti bavard (secondes)	40
Modem RTC Data	
Présence du modem RTC Data	<input checked="" type="checkbox"/>
Indicatif de sortie	
Modem GSM	
Présence du modem GSM	<input type="checkbox"/>
Code PIN GSM	0000
Interface principale	
Type d'interface	rtc
Téléphone (ou adresse IP) du récepteur pour l'interface principale	272
Interface secours	
Gestion d'une interface secours	<input type="checkbox"/>
Type d'interface	rtc
Téléphone (ou adresse IP) du récepteur pour l'interface secours	0000000000
Gestion des cycles	
Délai d'attente de connexion (secondes)	45
Attente avant la deuxième tentative (minutes)	1
Attente avant la troisième tentative (minutes)	1
Cycle répétitif	<input type="checkbox"/>

Date locale	14/05/2012, 15:49:16
Date Sphinx TdB	14/05/2012, 15:49:39

2.3.4.1.1. Transmetteur

2.3.4.1.1.1. Type de transmetteur

Ce paramètre fixe le type de transmetteur, le changement de ce paramètre est expliqué plus en détail au chapitre « [Changement de type d'interface](#) »

2.3.4.1.1.2. Numéro du transmetteur

Ce numéro est utilisé pour que le récepteur identifie l'émetteur (1 à 16).

2.3.4.1.1.3. Temporisation anti-bavard

Cette temporisation, exprimée en secondes, permet au transmetteur de ne pas garder la ligne occupée en permanence en cas d'anomalie de fonctionnement : si aucun échange n'a été détecté durant cette temporisation, la ligne est automatiquement libérée.

2.3.4.1.2. Modem RTC

2.3.4.1.2.1. Présence du modem RTC

Cette case à cocher permet de valider l'interface RTC. Il n'existe pas de détection automatique de l'interface.

2.3.4.1.3. Modem GSM

2.3.4.1.3.1. Présence du modem GSM

Cette case à cocher permet de valider l'interface GSM. Il n'existe pas de détection automatique de l'interface

2.3.4.1.3.2. Code PIN GSM

Ce champ permet de saisir le code PIN correspondant à la carte SIM insérée dans le modem GSM.

IMPORTANT : Le modem GSM est dé-validé en usine pour ne pas réaliser de tentative d'initialisation du modem GSM avec un faux code PIN. Veillez à renseigner le champ « Code PIN GSM » avant de déclarer le modem GSM présent.

2.3.4.1.4. Interface principale

2.3.4.1.4.1. Type d'interface

Cette liste déroulante permet de choisir l'interface que l'émetteur utilisera en premier lors de ses communications avec le récepteur (RTC, GSM ou Ethernet).

2.3.4.1.4.2. Numéro de téléphone ou adresse IP du récepteur

Ce champ permet de saisir le numéro de téléphone (si l'interface utilisée est le RTC ou le GSM) ou l'adresse IP (si l'interface utilisée est l'Ethernet) du récepteur à appeler pour transmettre les boucles lorsque l'émetteur utilise l'interface principale.

Cas du RTC : Si l'émetteur est relié à un autocommutateur privé et qu'il doit composer un ou plusieurs codes pour sortir, le numéro de téléphone doit être précédé de ce (ces) code(s) et d'une virgule (permet au modem d'attendre la tonalité avant de poursuivre la numérotation).

2.3.4.1.5. Interface secours

2.3.4.1.5.1. Gestion de l'interface secours

Cette case à cochet permet de valider ou non la gestion d'une interface secours lors des cycles d'appel.

2.3.4.1.5.2. Type d'interface

Cette liste déroulante permet de choisir l'interface que l'émetteur utilisera en deuxième lors de ses communications avec le récepteur (RTC, GSM ou Ethernet).

2.3.4.1.5.3. Numéro de téléphone ou adresse IP du récepteur

Ce champ permet de saisir le numéro de téléphone (si l'interface utilisée est le RTC ou le GSM) ou l'adresse IP (si l'interface utilisée est l'Ethernet) du récepteur à appeler pour transmettre les boucles lorsque l'émetteur utilise l'interface secours.

Cas du RTC : Si l'émetteur est relié à un autocommutateur privé et qu'il doit composer un ou plusieurs codes pour sortir, le numéro de téléphone doit être précédé de ce (ces) code(s) et d'une virgule (permet au modem d'attendre la tonalité avant de poursuivre la numérotation).

2.3.4.1.6. Gestion des cycles

2.3.4.1.6.1. Délai d'attente de connexion

Ce délai, exprimé en secondes, représente le temps maximum durant le quel le transmetteur va effectuer sa tentative d'établissement de connexion. Si aucune réponse (décroché ou message d'erreur) n'est détectée pendant ce délai, la ligne est libérée.

2.3.4.1.6.2. Attente avant la deuxième tentative

Cette temporisation, exprimée en minutes, fixe de délai d'attente entre la première et la deuxième tentative de connexion avec le récepteur lorsque la première tentative a échoué.

2.3.4.1.6.3. Attente avant la troisième tentative

Cette temporisation, exprimée en minutes, fixe de délai d'attente entre la deuxième et la troisième (et dernière) tentative de connexion avec le récepteur lorsque la deuxième tentative a échoué.

Remarque : une valeur d'attente fixée à zéro permet d'obtenir une valeur d'attente aléatoire de 1 à 4 minutes. Cette possibilité permet de désynchroniser les appels de deux (ou plus) émetteurs aillant déclenché leurs cycle en même temps.

2.3.4.1.7. Cycle répétitif

Cette case à cocher permet de répéter le cycle d'appel jusqu'à ce que les alarmes soient transmises au récepteur.

2.3.4.1.8. Synchronisation

Cette fonction permet de synchroniser le circuit horloger du transmetteur avec celui du PC utilisé pour la configuration. La date locale (PC) et la date du Sphinx TdB sont affichées pour contrôler que la synchronisation du transmetteur a bien été effectuée.

2.3.4.2. Paramètres généraux d'un récepteur

Les tableaux présentant les paramètres de l'émetteur sont les suivants :

Transmetteur	
Type de transmetteur	<input type="radio"/> Emetteur <input checked="" type="radio"/> Récepteur <input type="radio"/> Diffuseur
Numéro du transmetteur	<input type="text" value="1"/>
Temporisation anti bavard (secondes)	<input type="text" value="40"/>
Modem RTC Data	
Présence du modem RTC Data	<input checked="" type="checkbox"/>
Indicatif de sortie	<input type="text"/>
Modem GSM	
Présence du modem GSM	<input type="checkbox"/>
Code PIN GSM	<input type="text" value="0000"/>
Gestion des cycles	
Temporisation de surveillance en mode normal (heures)	<input type="text" value="6"/>
Temporisation de surveillance en mode téléalarme (heures)	<input type="text" value="1"/>
Gestion de la tranche télécom	
Présence du module TT	<input checked="" type="checkbox"/>
Configuration du module TT	<input type="button" value="Configurer"/>
Inhibition du module TT	<input type="checkbox"/>

Numéro	Nom	Interface	Numérotation	Surveillance	Module 1..4	Module 5..8
1	Marseille	eth	192.168.1.62	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Toulon	eth	192.168.1.62	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Lille	eth	272	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	emetteur 4	eth	272	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	emetteur 5	eth	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	emetteur 6	eth	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	emetteur 7	eth	272	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	emetteur 8	eth	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	emetteur 9	eth	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	emetteur 10	eth	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	emetteur 11	eth	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	emetteur 12	eth	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	emetteur 13	eth	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	emetteur 14	eth	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	emetteur 15	eth	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Toulouse	eth	272	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date locale 09/04/2013, 16:54:10
 Date Sphinx TdB 08/01/2007, 01:24:16

Accéder à la configuration de l'émetteur numéro

Afficher la configuration du dernier émetteur configuré

Etablir une connexion permanente avec l'émetteur numéro

2.3.4.2.1. Transmetteur

2.3.4.2.1.1. Type de transmetteur

Ce paramètre fixe le type de transmetteur, le changement de ce paramètre est expliqué plus en détail au chapitre « [Changement de type d'interface](#) »

2.3.4.2.1.2. Numéro de transmetteur

Ce numéro est utilisé pour que l'émetteur identifie le récepteur. Ce numéro est utilisé par la fonction de surveillance des émetteurs par le récepteur.

2.3.4.2.1.3. Temporisation anti bavard

Cette temporisation, exprimée en secondes, permet au transmetteur de ne pas garder la ligne occupée en permanence en cas d'anomalie de fonctionnement : si aucun échange n'a été détecté durant cette temporisation, la ligne est automatiquement libérée.

2.3.4.2.2. Modem RTC

2.3.4.2.2.1. Présence du modem RTC

Cette case à cocher permet de valider l'interface RTC. Il n'existe pas de détection automatique de l'interface.

2.3.4.2.3. Modem GSM

2.3.4.2.3.1. Présence du modem GSM

Cette case à cocher permet de valider l'interface GSM. Il n'existe pas de détection automatique de l'interface.

2.3.4.2.3.2. Code PIN GSM

Ce champ permet de saisir le code PIN correspondant à la carte SIM insérée dans le modem GSM.

IMPORTANT : Le modem GSM est dé-validé en usine pour ne pas réaliser de tentative d'initialisation du modem GSM avec un faux code PIN. Veillez à renseigner le champ « Code PIN GSM » avant de déclarer le modem GSM présent.

2.3.4.2.4. Gestion des cycles

2.3.4.2.4.1. Temporisation de surveillance en mode normal

Cette temporisation, exprimée en heures, fixe la fréquence des tests de surveillance des émetteurs qui sont en mode normal. Les choix possibles sont : 6, 12, 18 et 24 heures.

2.3.4.2.4.2. Temporisation de surveillance en mode téléalarme

Cette temporisation, exprimée en heures, fixe la fréquence des tests de surveillance des émetteurs qui sont en mode téléalarme. Les choix possibles sont : 1, 2, 3, 4, 5 et 6 heures.

2.3.4.2.5. Configuration du Module Tranche Télécom

Une case à cocher permet de déclarer la présence d'un module TT sur le bus d'extension. Le bouton « Configurer » permet de paramétrer la gestion du module.

2.3.4.2.5.1. Configuration des boucles d'entrées

Un tableau permet d'attribuer un libellé à chacune des 32 entrées. Ces libellés sont utilisés lors de la configuration des boucles de sorties.

2.3.4.2.5.2. Configuration des boucles de sorties

Numéro	Libellé	Mode/Temporisation		
1	Default Urgent	tor	2000	Configurer...
2	Default Urgent Impulsionnel	impulsion	2000	Configurer...
3	Default Non Urgent	retarde	2000	Configurer...
4	Libre	hors_service	2000	Configurer...
5	Libre	hors_service	2000	Configurer...
6	Libre	hors_service	2000	Configurer...
7	Libre	hors_service	2000	Configurer...
8	Libre	hors_service	2000	Configurer...

Chaque boucle de sortie est caractérisée par :

- Un numéro
- Un libellé
- Un mode d'exploitation
- Une temporisation

- Un comportement

Chaque boucle peut être exploitée suivant les modes suivants :

- Hors service
- Tout-Ou-Rien (TOR)
- Impulsion
- Retardé

La temporisation est exprimée en ms et ne concerne que les modes Impulsion et Retardé.

Le comportement de chaque boucle est paramétrable en utilisant le bouton « Configurer... » qui lui est attribué.

Les boucles de sorties sont activées en fonction de l'état de certaines boucles d'entrées. Le choix de ces boucles d'entrées est réalisé à l'aide de case à cocher en face des boucles d'entrées :

Configuration de la boucle de sortie 1

Numéro	Libellé	Sélectionner
1	Poste 1:Alarme danger	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Poste 1:Defaut poste	<input type="checkbox"/>
3	Poste 1:Defaut telealarme	<input type="checkbox"/>
4	Poste 2:Alarme danger	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Poste 2:Defaut poste	<input type="checkbox"/>
6	Poste 2:Defaut telealarme	<input type="checkbox"/>
7	Defaut PABX	<input type="checkbox"/>
8	Microdatarc Principal:Defaut carte	<input type="checkbox"/>
9	Microdatarc Principal:Defaut ligne	<input type="checkbox"/>

Dans l'exemple ci-dessus, la sortie 1 du module TT sera activée si l'entrée 1 ou l'entrée 4 sont activées.

2.3.4.2.6. Liste des émetteurs concentrés

Cette liste présente les 16 émetteurs que le récepteur peut concentrer.

Pour chaque émetteur, les paramètres suivants sont à renseigner :

- Le nom du site.
- L'interface à utiliser lors des cycles de surveillance.
- Le numéro de téléphone ou l'adresse IP à utiliser pour joindre l'émetteur.
- La validation de la fonction de surveillance pour ce site.
- La présence ou non de modules 4 sorties pour individualiser les alarmes.

2.3.4.2.7. Synchronisation

Cette fonction est la même que pour l'émetteur, cf chapitre « [Synchronisation](#) »

2.3.4.2.8. Accéder à la configuration d'un émetteur

Cette fonction permet de rapatrier le fichier de configuration d'un émetteur, de le modifier et de le renvoyer.

Il est également possible d'éditer le dernier fichier rapatrié et de le renvoyer sans faire une demande de rapatriement préalable. Cette fonction permet d'envoyer la même configuration à tous les émetteurs en modifiant uniquement le numéro de l'émetteur.

2.3.4.2.9. Afficher la configuration du dernier émetteur configuré

Cette fonction permet d'afficher les paramètres du dernier émetteur configuré pour reprendre la configuration et, éventuellement l'envoyer sur un autre émetteur (en modifiant uniquement le numéro d'émetteur).

2.3.4.2.10. Etablir une connexion permanente avec un émetteur

Cette fonction permet d'établir, à partir du récepteur, une connexion permanente avec un émetteur et de piloter les deux TC à distance (sorties « défaut urgent » et « défaut non urgent »).

Le numéro de téléphone de l'émetteur doit être programmé dans la configuration du récepteur :

Liste des émetteurs concentrés

Numéro	Nom	Interface	Numérotation	Surveillance	Module 1..4	Module 5..8
1	Marseille	rtc ▼	0494088052	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Toulon	eth ▼	192.168.1.62	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Lille	eth ▼	272	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	emetteur 4	eth ▼	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour établir une liaison permanente avec un émetteur, saisir son numéro dans la en pas de page :

Etablir une connexion permanente avec l'émetteur numéro

Le bouton « Connexion » permet d'établir la liaison. Un compte rendu permet de suivre l'état de la liaison, puis une nouvelle page permet de piloter les sorties de l'émetteur :

Sphinx TdB



Paramètres Boucles Etat Journal Administration Aide

Connexion permanente en cours avec l'émetteur

TC 1 : TC 2 :

La liaison reste active temps que des changements d'état sont demandés. En l'absence de pilotage, la temporisation « anti-bavard » coupera automatiquement la liaison.

2.3.5. Paramètres des boucles

Cette page permet de configurer les paramètres associés aux boucles (boucles d'entrée pour un émetteur, boucles de sortie pour un récepteur).

2.3.5.1. Paramètres des boucles d'un émetteur

Pour un émetteur, les boucles à paramétrer sont les boucles d'entrée :

Numéro	Libellé	Anti-rebond (ms)
1	poste en ta	100
2	alarme danger	100
3	defaut poste	100
4	boucle 4	100
5	boucle 5	100
6	boucle 6	100
7	boucle 7	100
8	boucle 8	100

Pour chacune de ces boucles, deux informations sont à saisir :

- Le libellé
- La temporisation d'acquisition

Le libellé n'est pas utilisé lors des échanges avec le récepteur, il n'est qu'un « aide mémoire » pour l'exploitation : le tableau d'état des boucles utilise ce libellé.

La temporisation est utilisée comme « anti-rebond » pour l'acquisition de l'état des boucles : si l'état d'une boucle change, puis retourne à son état initial pendant cette temporisation, l'information n'est pas prise en compte. Cela implique que l'état d'une boucle doit rester stable au moins pendant cette durée pour être pris en compte.

2.3.5.2. Paramètres des boucles d'un récepteur

Pour un récepteur, les boucles à paramétrer sont les boucles de sortie. Les informations à saisir pour ce type de boucle sont :

- Le libellé
- La temporisation
- Le mode

Le libellé est utilisé pour identifier les alarmes dans le journal de bord.

La temporisation est utilisée uniquement pour fixer le temps d'impulsion (pour les boucles configurées dans ce mode)

Le mode fixe le type de fonctionnement des boucles :

- TOR (ouverte ou fermée)
- Impulsion (fermée pendant x ms à l'apparition d'une alarme)
- Hors service : non gérée

Numéro	Libellé	Largeur d'impulsion (ms)	Mode
1	poste en ta	100	hors_service
2	alarme danger	100	hors_service
3	defaut poste	100	impulsion
4	boucle 4	100	hors_service
5	boucle 5	100	hors_service
6	boucle 6	100	hors_service
7	boucle 7	100	hors_service
8	boucle 8	100	hors_service
9	TSS-9: libre	100	tor
10	TSS-10: libre	100	tor

2.3.6. Etat des boucles

Cette page présente l'état des boucles du transmetteur (boucles d'entrée pour l'émetteur, boucles de sortie pour le récepteur) :

Libellé	Etat
poste en ta	Fermée
alarme danger	Ouverte
defaut poste	Ouverte
boucle 4	Ouverte
boucle 5	Ouverte
boucle 6	Ouverte
boucle 7	Ouverte
boucle 8	Ouverte

Tableau de l'état des boucles d'un émetteur

Libellé	emetteur 1	emetteur 2	emetteur 3	emetteur 4	emetteur 5	emetteur 6	emetteur 7	emetteur 8
poste en ta	Fermée	Ouverte						
alarme danger	Ouverte							
defaut poste	Ouverte							
boucle 4	Ouverte							
boucle 5	Ouverte							
boucle 6	Ouverte							
boucle 7	Ouverte							
boucle 8	Ouverte							

Libellé	emetteur 9	emetteur 10	emetteur 11	emetteur 12	emetteur 13	emetteur 14	emetteur 15	emetteur 16
poste en ta	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte
alarme danger	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte
defaut poste	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte
boucle 4	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte
boucle 5	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte
boucle 6	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte
boucle 7	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte
boucle 8	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte

Tableau d'état des boucles d'un récepteur

Un bouton « Module TT... » permet de visualiser l'état des 32 entrées du module TT (si il est déclaré) :

Numéro	Libellé	Etat	Numéro	Libellé	Etat
1	Poste 1:Alarme danger	Fermée	2	Poste 1:Defaut poste	Ouverte
3	Poste 1:Defaut telealarme	Fermée	4	Poste 2:Alarme danger	Ouverte
5	Poste 2:Defaut poste	Ouverte	6	Poste 2:Defaut telealarme	Ouverte
7	Defaut PABX	Ouverte	8	Microdatarc Principal:Defaut carte	Ouverte
9	Microdatarc Principal:Defaut ligne	Ouverte	10	Microdatarc Principal:Appel non abouti	Ouverte
11	Microdatarc Secours:Defaut carte	Fermée	12	Microdatarc Secours:Defaut ligne	Fermée
13	Microdatarc Secours:Appel non abouti	Ouverte	14	BSCOM:defaut carte majeur	Ouverte
15	BSCOM:Defaut ligne	Ouverte	16	TA 248:Defaut carte	Ouverte
17	Defaut GBS 1	Ouverte	18	Defaut GBS 2	Ouverte
19	Defaut FHS	Ouverte	20	Defaut FHP	Ouverte
21	Libre	Ouverte	22	Libre	Ouverte
23	Libre	Ouverte	24	Libre	Ouverte
25	Libre	Ouverte	26	Libre	Ouverte
27	Libre	Ouverte	28	Libre	Ouverte
29	Libre	Ouverte	30	Libre	Ouverte
31	Libre	Ouverte	32	Libre	Ouverte

Tableau d'état des boucles du module TT

Les tableaux sont rafraichis toute les 5 secondes.

2.3.7. Journal de bord

2.3.7.1. Principe

Cette page présente la liste des fichiers contenant le journal de bord. Ce journal est de type FIFO (First In First Out) : lorsque la taille du fichier est trop grande, les plus vieux évènements sont supprimés.

Le principe retenu est l'utilisation de deux fichiers, lorsqu'un fichier est plein, le fichier le plus vieux est supprimé et un nouveau est créé. Le nom des fichiers est formaté en utilisant la date et l'heure de sa création.

Pour consulter ces fichiers, il faut cliquer sur le lien (« nom_du_fichier.html ») :

Les événements consignés dans ce journal concernent :

- Les appels (entrants pour le récepteur et sortants pour l'émetteur)
- Les changements d'état des boucles.
- Les comptes rendu des tests de surveillances des émetteurs par le récepteur.

Tous les messages sont horodatés.

La page obtenue dans le navigateur n'est pas rafraichie automatiquement. Pour rapatrier les évènements postérieurs au moment de la consultation, rafraichir la page (touche F5).

2.3.7.2. Profondeur

La taille maximum d'un fichier est figée en usine à 250 Ko. En moyenne, cette taille autorise l'enregistrement de 4500 évènements.

A titre d'exemple, pour un émetteur, le changement d'état d'une boucle et sa transmission occupe 5 lignes dans le journal :

07/01/11-08:18:11> defaut poste debut

07/01/11-08:18:12> Connexion en cours sur le <271> avec l'interface RTC (45) secondes

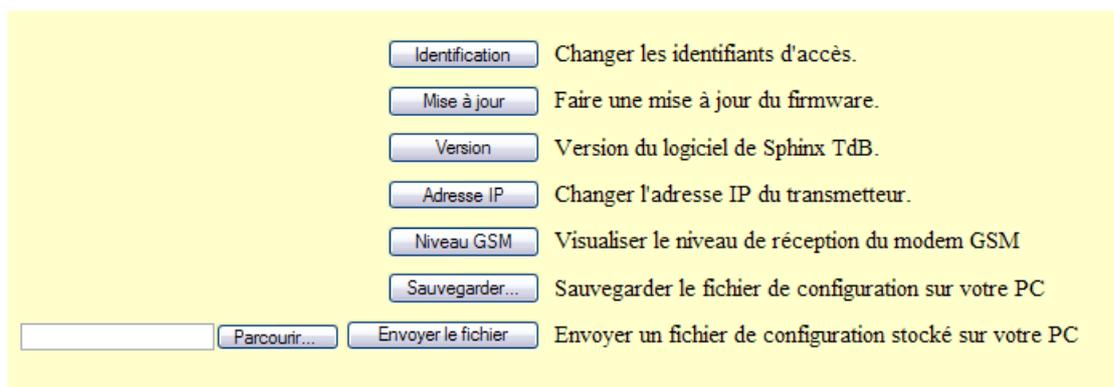
07/01/11-08:18:12> Connexion en cours: essai 1

07/01/11-08:18:40> Connexion

07/01/11-08:18:44> Alarme transmise

2.3.8. Administration

Cette page permet d'accéder à certains paramètres système du transmetteur :



2.3.8.1. Changer les identifiants d'accès

Cette fonction permet de changer le nom d'utilisateur et le mot de passe pour la connexion au site web de configuration :

Login	<input type="text"/>
Mot de passe	<input type="text"/>
Nouveau Login	<input type="text"/>
Nouveau Mot de passe	<input type="text"/>
Confirmer Mot de passe	<input type="text"/>

Important : Le transmetteur est automatiquement redémarré à la validation des modifications.

2.3.8.2. Mise à jour du firmware

Cette fonction permet de mettre à jour le logiciel applicatif du transmetteur.

2.3.8.2.1. Etapes de la mise à jour

Le fichier de mise à jour se présente sous la forme d'une archive contenant les fichiers à mettre à jour : « sphinx-tdb.tar.gz ». La mise à jour du Sphinx TdB se déroule de la manière suivante :

- Sélectionner le fichier "sphinx-tdb.tar.gz" dans l'explorateur de fichiers, faire un clic droit puis copier.
- Se connecter au serveur FTP du sphinx-TdB à l'aide **l'explorateur de fichiers** à l'adresse du transmetteur, exemple : ftp://192.168.1.1 (**Remarque : ne pas utiliser internet explorer**).
- Effectuer un clic droit dans la zone de droite de l'explorateur puis coller.
- Se connecter au serveur WEB du sphinx-TdB à l'aide d'internet explorer à l'adresse du transmetteur, exemple : « http://192.168.1.1 » (utilisateur: « admin », mot de passe: « made »).
- Sélectionner la page « Administration ».
- Cliquer sur le bouton "Mise à jour".
- Attendre le redémarrage du sphinx-TdB: affichage automatique de la page d'accueil (paramètres généraux).

2.3.8.3. Version du firmware

Cette fonction permet d'interroger l'applicatif du Sphinx TdB et d'afficher sa version.

2.3.8.4. Changement de l'adresse IP

Cette fonction permet de changer l'adresse IP du transmetteur.

2.3.8.5. Niveau de réception GSM

Cette fonction permet d'afficher le niveau de réception du modem GSM. Cette fonction est disponible uniquement lorsque le modem GSM n'est pas en communication.

2.3.8.1. Sauvegarder le fichier de configuration

Cette fonction permet de sauvegarder le fichier de configuration sur le PC client. Une boîte de dialogue de type « enregistrer sous » permet l'archivage de ce fichier.

2.3.8.1. Envoyer un fichier de configuration

Cette fonction permet de sélectionner un fichier de configuration, préalablement sauvegardé sur le PC client. Une boîte de dialogue du type « fichier/ouvrir » permet de choisir le fichier de configuration.

2.3.9. Messages d'erreur

2.3.9.1. Erreur format

Lorsqu'un paramètre a été saisi avec une erreur, une boîte de dialogue indique l'origine de l'erreur. Exemple :



2.3.9.2. Erreur lors de lecture de l'état des boucles

Lorsque l'appliquatif du Sphinx TdB ne permet pas de lire l'état des boucles, une boîte de dialogue avertit l'utilisateur :



2.3.9.3. Erreur sur les identifiants

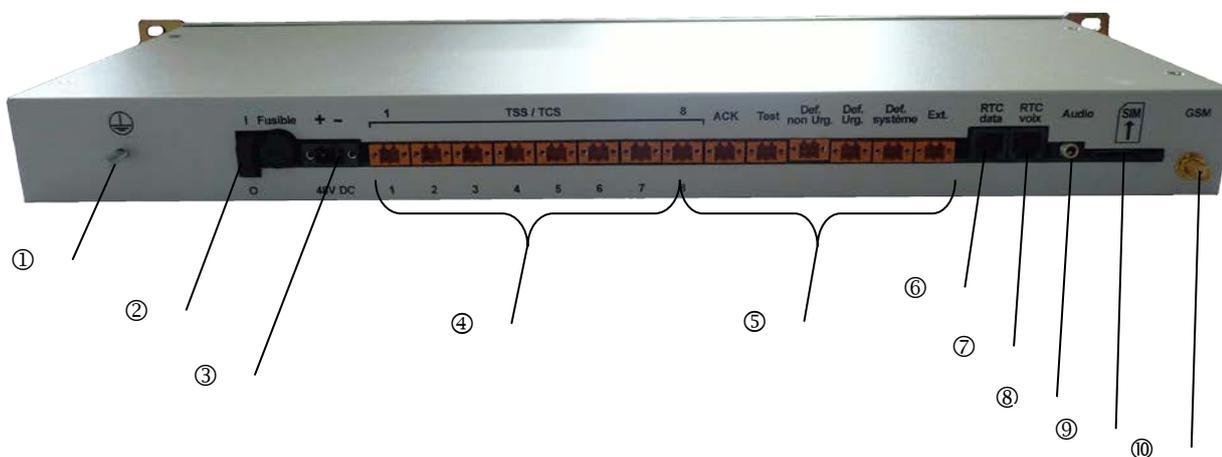
Lors d'une modification des identifiants, un contrôle est effectué. Si une erreur de saisie est détectée sur les identifiants, une boîte de dialogue informe l'utilisateur. Exemple :



2.4. Installation

2.4.1. Raccordement

Le raccordement du Sphinx TdB est principalement réalisé en face arrière :



- ① : Mise à la terre
- ② : Marche/Arrêt
- ③ : Alimentation 48 VDC
- ④ : Boucles d'entrée ou de sortie
- ⑤ : De gauche à droite :
 - Boucle d'entrée d'acquit
 - Boucle d'entrée de test
 - Boucle de sortie de défaut non urgent
 - Boucle de sortie de défaut urgent
 - Boucle de défaut système
 - Connecteur d'extension : ModBus
- ⑥ : Raccordement du modem RTC data
- ⑦ : Raccordement RTC pour diffusion vocale
- ⑧ : Non utilisé dans cette version
- ⑨ : Insertion de la carte SIM
- ⑩ : Raccordement de l'antenne GSM

Caractéristiques techniques :

Alimentation :

- Tension : 44V DC – 58V DC
- Consommation : < 300 mA

Caractéristiques du raccordement :

Alimentation :

- Section : 0,13 à 3,31 mm²
- Longueur de dénudage : 10 mm

Boucles :

- Section : 0,12 à 1,5 mm²
- Longueur de dénudage : 10 mm

2.4.1.1. Mise à la terre

La mise à la terre de l'équipement est réalisée à l'aide d'un goujon à vis de 4 mm de diamètre. La tresse de terre doit y être raccordée à l'aide d'une cosse à œil.

2.4.1.2. Raccordement du réseau

Le raccordement du réseau Ethernet se fait en face avant, par une prise RJ45. Le Sphinx TdB est prévu pour être raccordé sur un LAN (routeur, switch, hub), en cas de raccordement direct à un PC, il faut utiliser un câble réseau croisé (si le port Ethernet du PC utilisé ne s'adapte pas automatiquement).

2.4.1.3. Raccordement de l'antenne GSM

Le raccordement de l'antenne se fait en face arrière. Aucun raccord d'adaptation n'est nécessaire.

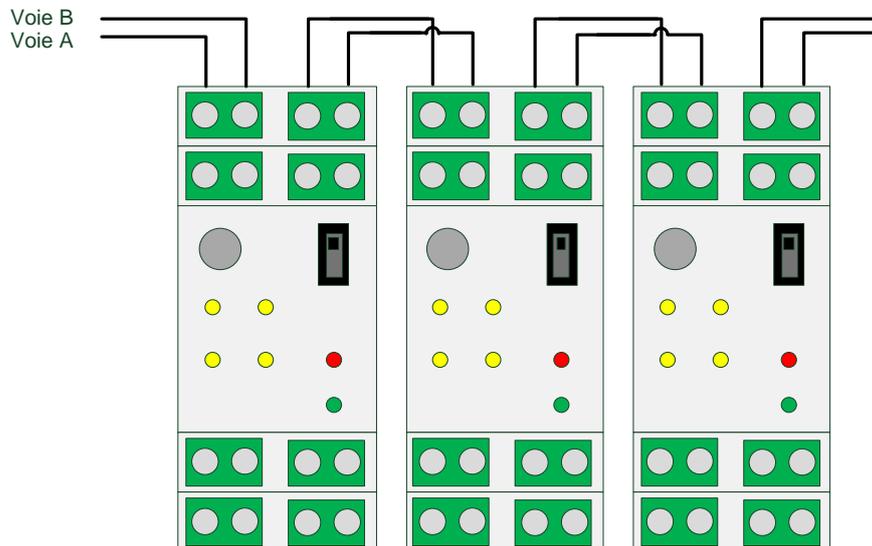
2.4.1.4. Raccordement des modules 4 sorties

2.4.1.4.1. *Bus de communication*

Les modules 4 sorties se raccordent sur le bus d'extension du récepteur situé en face arrière (repéré « Ext. »). Le connecteur d'extension est un connecteur à 2 points :



Les modules 4 sorties sont raccordé à ce bus de communication de la manière suivante :

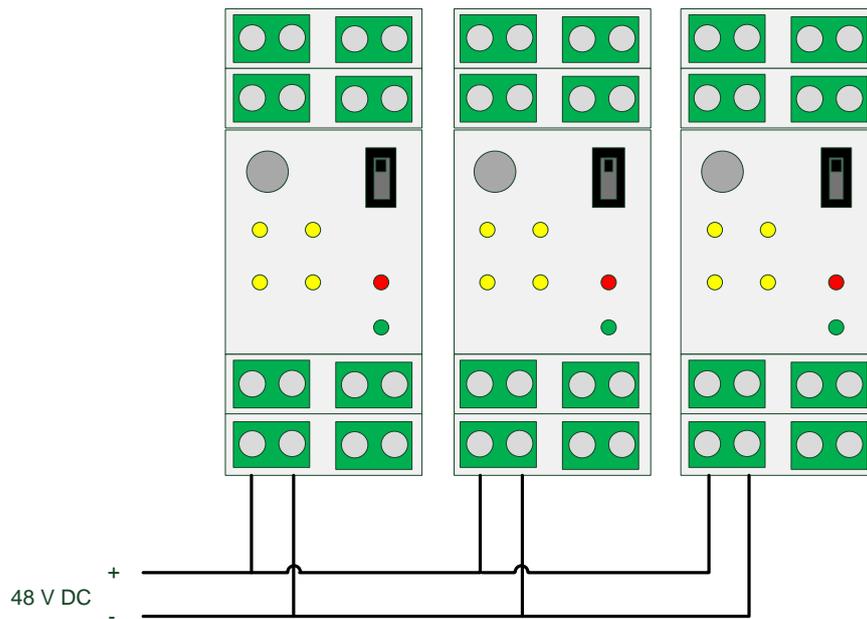


Remarque : placer le bouchon de terminaison sur le connecteur de bus droit du dernier module :

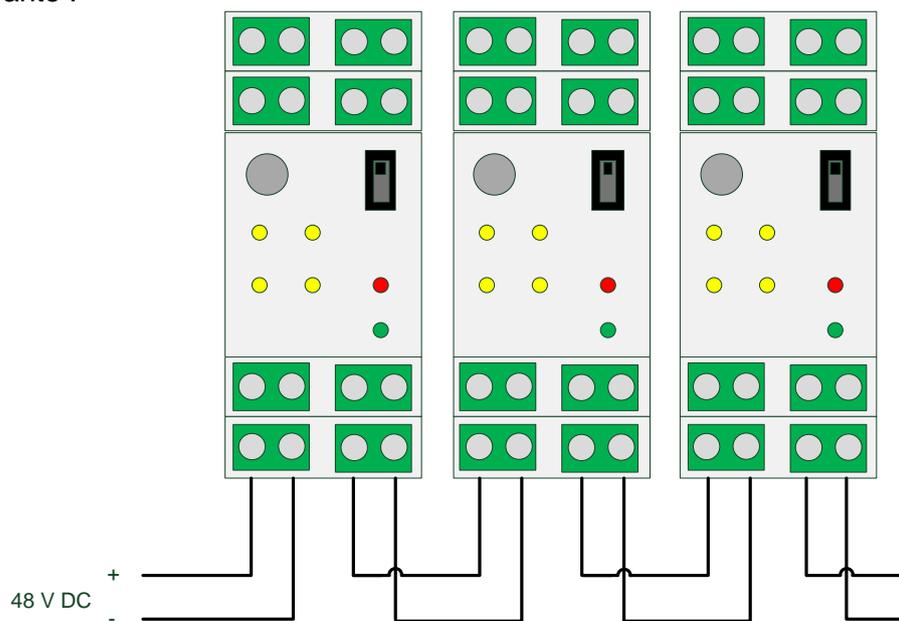


2.4.1.4.2. Alimentation

Les modules sont alimentés en 48 V DC de la manière suivante :

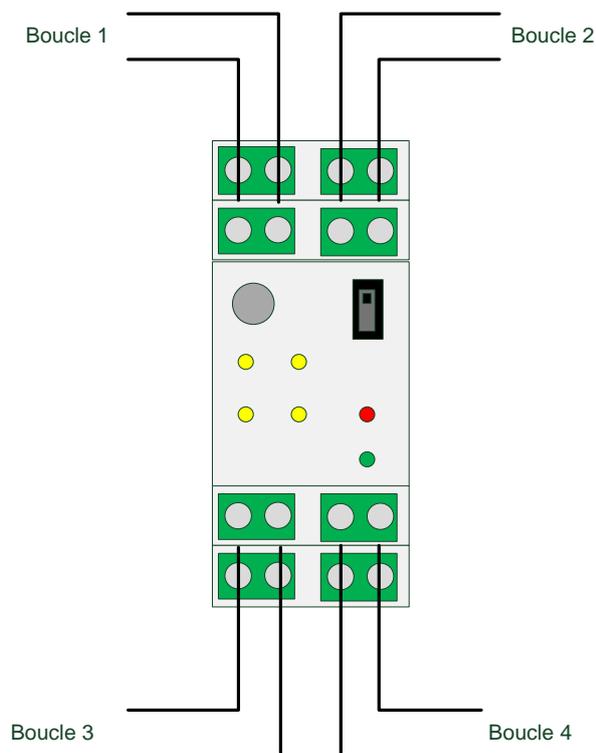


Il est possible de propager l'alimentation des modules de proche en proche de la manière suivante :



2.4.1.4.3. Boucles

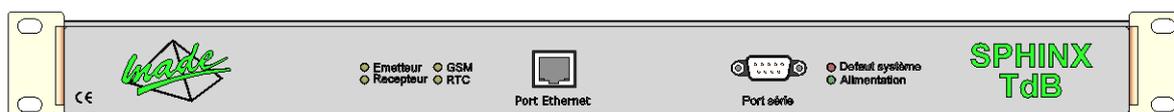
Les boucles de sortie sont disponibles sur les connecteurs les plus intérieurs du module :



2.4.1.5. Raccordement du module TT

2.4.2. Voyants lumineux

Six voyants lumineux en face avant permettent d'indiquer l'état du Sphinx TdB :



2.4.2.1. Présente de l'alimentation

Le voyant vert noté « Alimentation » indique que l'équipement est alimenté.

2.4.2.2. Défaut système

Le voyant rouge noté « Défaut Système » indique un défaut interne du transmetteur. Ce voyant reflète également l'état de la boucle de défaut situé en face arrière.

2.4.2.3. Etat du modem RTC

Le voyant noté « RTC » indique l'état du modem RTC data interne au transmetteur :

- Clignotant lent : modem initialisé hors ligne
- Clignotant rapide : modem connecté ou en cours de connexion
- Allumé fixe : modem en cours d'initialisation
- Eteint : modem absent

2.4.2.4. Etat du modem GSM

Le voyant noté « GSM » indique l'état du modem GSM interne au transmetteur :

- Clignotant lent : modem initialisé hors ligne
- Clignotant rapide : modem connecté ou en cours de connexion
- Allumé fixe : modem en cours d'initialisé
- Eteint : modem absent

2.4.2.5. Type de transmetteur

Les voyants notés « Emetteur » et « Récepteur » indiquent dans quel mode est exploité le transmetteur.

2.4.3. Intégration en baie

Il est possible de monter les équerres de fixation suivant deux positions :

- En alignement avec la face avant pour une intégration en baie sans recul.
- En retrait par rapport à la face avant pour une intégration avec recul pour le passage du câble réseau respectant son rayon de courbure.

2.4.3.1. Mise en place de la carte SIM

La carte SIM du modem GSM doit être insérée dans le tiroir incorporé au coffret et accessible à droite de la face arrière.

3. SPHINX DVA

3.1. Présentation

Le SPHINX DVA (Diffusion Vocale d'Alarmes) permet d'assurer la diffusion vocale de 8 alarmes. Les cycles de recherches sont basés sur un annuaire interne de 10 agents.

Les messages diffusés sont stockés sur une carte mémoire flash incluse dans le SPHINX et une grande partie de ces messages sont personnalisables.

La configuration du SPHINX en mode DVA se fait en sélectionnant l'option « diffuseur » dans la page des paramètres du serveur web.

3.2. Fonctionnement

3.2.1. Généralités

Un cycle de recherche est déclenché sur chaque apparition ou disparition d'alarme. La recherche s'effectue en parcourant un annuaire de 10 agents. En cas d'échec de diffusion à l'agent de rang « n », le SPHINX DVA poursuit son cycle pour l'agent de rang « n+1 ».

En cas d'échec total de diffusion, la boucle de défaut est activée et le SPHINX DVA reste fonctionnel : une nouvelle alarme déclenchera un nouveau cycle.

L'agent interagit avec le SHINX DVA à l'aide de codes « DTMF » en utilisant le clavier de son téléphone.

3.2.2. Annuaire des agents

La gestion de l'annuaire des agents se fait par l'interface web :

Numéro	Nom	Numérotation	Présent
1	Agent 1	0494088052	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Agent 2	0494089471	<input type="checkbox"/>
3	Agent 3	0698547812	<input checked="" type="checkbox"/>
4			<input type="checkbox"/>
5			<input type="checkbox"/>
6			<input type="checkbox"/>
7			<input type="checkbox"/>
8			<input type="checkbox"/>
9			<input type="checkbox"/>
10			<input type="checkbox"/>

La dernière colonne permet de déclarer un agent absent, il ne sera pas pris en compte lors des cycles de recherche.

3.2.3. Interfaces de communication

Le SPHINX DVA peut communiquer via deux types d'interfaces :

- Un modem téléphonique analogique
- Un modem GSM

Le modem téléphonique gère :

- La détection de sonnerie
- Le décroché et le raccroché
- La réception et l'émission de la voix

Le raccordement de ce modem se fait sur l'arrière du coffret, à l'aide de la prise RJ11 repérée « RTC voix »

Le modem GSM est le même que pour un SPHINX TdB, mais exploité en mode analogique.

Le choix du modem à utiliser en temps qu'interface principale se fait sur la page des paramètres. Comme pour le SPHINX TdB, le SPHINX DVA gère une interface principale et une interface secours. Cette dernière est utilisée en cas d'échec de diffusion sur l'ensemble de l'annuaire à l'aide de l'interface principale.

3.2.4. Diffusion

3.2.4.1. Numérotation et message de présentation

Le modem RTC ne pouvant pas détecter le décroché de l'agent, le message de présentation est diffusé dès la fin de la numérotation. Ce message est répété en boucle jusqu'à 6 fois avec des pauses intermédiaires de 5 secondes pour permettre à l'agent de saisir son code d'identification. Le temps maximum de sonnerie est donc dépendant de la longueur du message de présentation. Par exemple pour un message de présentation de 6 secondes, le temps maximum de sonnerie est de $6 \times 6 + 6 \times 5 = 66$ secondes.

Le code d'identification doit être saisi par l'agent durant la phase de présentation.

3.2.4.2. Diffusion des alarmes

Seules les alarmes présentes sont diffusées les unes à la suite des autres. Par défaut le message enregistré en usine est du type « alarme 1 », « alarme 2 »... « alarme 8 »

3.2.4.3. Code de d'acquit

Après la diffusion des alarmes, le message de demande d'acquit est diffusé. Le SPHINX DVA accepte jusqu'à 4 essais, au-delà, la diffusion n'est pas validée et le cycle se poursuit.

3.2.5. Interrogation

Il est possible d'appeler le SPHINX DVA pour :

- Consulter l'état de toutes les alarmes
- Piloter les boucles de sortie

3.2.5.1. Consultation des alarmes

En tapant le code « 9 », le SPHINX DVA diffuse l'état des 8 alarmes de la manière suivante :

« titre de l'alarme 1 » « ouverte » ou « fermée »

« titre de l'alarme 2 » « ouverte » ou « fermée »

...

« titre de l'alarme 8 » « ouverte » ou « fermée »

3.2.5.2. Pilotage des boucles de sortie

Il est possible de piloter les boucles de sortie en tapant la séquence de codes suivantes :

« * » « n » « e » « # »

Avec n : numéro de la boucle (1 ou 2)

e : état souhaité (0 :ouvert, 1 :fermé)

Chaque commande est suivie d'un compte rendu du type

« boucle de sortie n » « fermée » ou « ouverte »

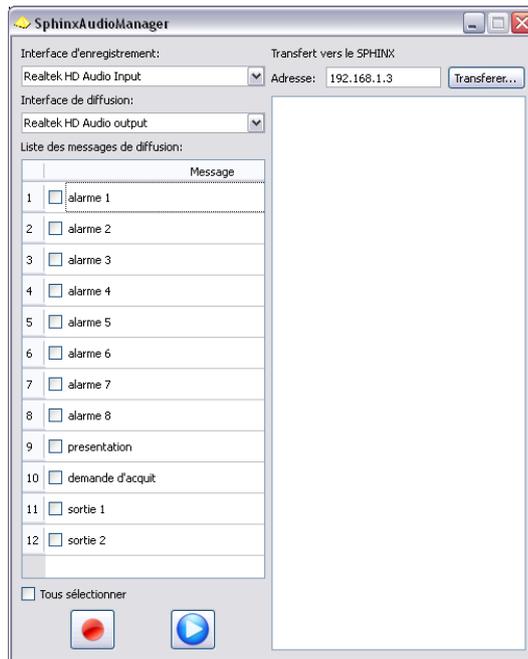
En cas de saisie incorrecte, un message d'erreur est diffusé

3.2.5.3. Message d'aide

Le code « 1 » permet de diffuser un message résumant l'ensemble des fonctions.

3.2.6. Personnalisation des messages

Une application fonctionnant sur PC permet de personnaliser un certain nombre de messages et de les transférer dans la carte mémoire flash du SPHINX DVA :



Les messages suivant sont personnalisables :

- Messages associés aux alarmes
- Message de présentation
- Message de demande d'acquit
- Messages associés aux boucles de sortie

Pour enregistrer un message, sélectionner la ligne correspondante et cliquer sur le bouton d'enregistrement.

Pour écouter un message, sélectionner la ligne correspondante et cliquer sur le bouton de lecture
Pour transférer un ou plusieurs message(s) vers le SPHINX DVA, cocher la case devant chaque message à transférer, saisir l'adresse IP du SPHINX DVA et cliquer sur le bouton « Transférer... »

4. ISOLATION DIELECTRIQUE

- Alimentation 48V : 1500 VDC
- Boucles de sortie : 1000 Vrms entre contacts
1800 Vrms entre la bobine et les contacts des relais
- Boucles d'entrée : 2500 Vrms

5. ENTRETIEN

L'ouverture de l'appareil est obligatoire uniquement à la mise en service.

Le nettoyage de l'appareil s'effectue au moyen d'un chiffon doux, à sec.

Ne jamais utiliser de solvant ou produit à base de solvant, pour entretenir l'appareil et / ou ses accessoires.

6. RECYCLAGE

Conformément au décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE), l'utilisateur assure et prend à sa charge la collecte et l'élimination des DEEE dans les conditions prévues aux articles 21 et 22 de ce décret.

7. GARANTIE

MADE garantit ce produit, à l'acheteur initial, contre tout vice matériel ou vice de façon pendant une durée d'un an à compter de la date de livraison, sauf indication contraire dans le manuel du produit. Si un tel défaut était découvert pendant la période de garantie, MADE s'accorde à son choix à réparer ou à remplacer le produit défectueux, à l'exclusion des frais de manutention et de livraison initiaux. Tout produit réparé ou remplacé aux termes de cet accord ne sera garanti que pour le reste de la période de garantie initiale de l'appareil.

7.1. Limitations

Cette garantie ne couvre pas :

- Les dommages provoqués par des cas de force majeure, des catastrophes naturelles, des grèves, des guerres (déclarées ou non), le terrorisme, des conflits sociaux ou des actes de toute juridiction gouvernementale
- Les dommages dus à une utilisation abusive, à la négligence, à un accident ou à une application ou une installation impropre
- Les dommages provoqués par une réparation ou une tentative de réparation non autorisée par MADE
- Tout produit qui n'est pas utilisé conformément aux instructions fournies par MADE
- Les frais de transport des marchandises renvoyées à MADE
- Les frais de transport sur les livraisons expresses ou en colis accéléré des pièces ou produit garantis
- Les frais de mission associés à une réparation sur le site sous garantie

Cette garantie constitue l'unique garantie expresse établie par MADE pour ce qui est de ses produits. Toutes les garanties implicites, y compris, mais sans caractère limitatif, les garanties sur la valeur commerciale du produit et son adaptation à un usage particulier sont formellement rejetées.

La présente garantie confère certains droits : la législation du pays ou de la juridiction peut vous en accorder d'autres. Cette garantie constitue la déclaration finale, complète et exclusive des termes de la garantie et nul n'est autorisé à émettre d'autres garanties ou représentations pour le compte de MADE.

7.2. Limitation de recours

Les recours ayant pour objet la réparation ou le remplacement sont les seuls recours possibles en

cas de rupture de cette garantie. La société MADE ne pourra pas être tenue pour responsable, que ce soit sur la base d'une responsabilité stricte ou de toute autre théorie juridique, de tous dommages incidents ou consécutifs résultant d'une violation de la garantie ou d'une négligence.

8. COPYRIGHT

© MADE. Tous droits réservés. La distribution et la copie de ce document, ainsi que l'utilisation et la communication de son contenu, sont interdits sans autorisation écrite de MADE.

Le contenu du présent document est destiné à un usage purement informatif. Il peut être modifié sans avis préalable et ne doit pas être considéré comme un engagement de la part de MADE.

MADE décline toute responsabilité quant aux erreurs ou inexactitudes que pourrait contenir le présent document.

9. ANNEXE

9.1. Déclaration de conformité CE

La Société :



déclare par la présente que le produit décrit dans ce manuel, à savoir :

SPHINX-TDB

est conforme aux dispositions des directives **CE** suivantes, y compris tous les amendements applicables :

Référence	Titre
89/336/CEE	Directive Compatibilité Electromagnétique

et que les normes et/ou spécifications techniques citées dans le présent manuel ont été appliquées.

Le produit désigné a été conçu, fabriqué et contrôlé dans le cadre d'un Système d'Assurance Qualité certifié conforme à la norme :

ISO 9001 : 2008

par l'Association Française pour l'Assurance Qualité - AFAQ.

Certificat : QUAL / 2005 / 24473B

Du : 07 / 05 / 2009

D. SPADA
P.D.G.